

* * *

La rupture avec le Vatican annonce à brève échéance la suppression du Budget des Cultes. Ce sera un vol manifeste. Mais les sectaires ne s'arrêteront pas pour si peu.

Il est donc opportun de songer à quelque organisation qui pourra parer aux graves inconvénients qui résulteront pour le clergé de la privation de l'indemnité concordataire.

Un prêtre du diocèse de Paris, M. l'abbé Solange, de Plaisance, a établi récemment une association, dite "Société paroissiale," pour recueillir des argents destinés aux frais du culte et au soutien du clergé.

Le Pape, a-t-on annoncé, a donné son approbation à l'organisation.

* * *

Au sujet de cette séparation de l'Église et de l'État, qui paraît imminente, M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, a dit à un représentant de l'*Univers* : "Les séparatistes veulent-ils ou ne veulent-ils pas reconnaître et garantir aux catholiques les libertés nécessaires ?..... Si oui, je n'hésite pas à donner ma préférence au régime séparatiste mis en regard du régime concordataire, tel qu'il est aujourd'hui pratiqué. Si non, je n'en suis plus, car je ne veux pas être la dupe de mes adversaires."

* * *

Consulté sur cette grave question de la *séparation* par un représentant du *Gaulois*, le cardinal Gibbons aurait déclaré d'abord qu'il est partisan de l'*Église libre dans l'État libre* ; mais il aurait ajouté qu'en France, au moins pour une première série d'années, le support du clergé par le peuple sera difficile, parce que, depuis un siècle passé, on est habitué à trop considérer le prêtre comme un fonctionnaire.

En lisant l'interview plutôt pessimiste de l'éminent Prince de l'Église, je ne pouvais m'empêcher de songer que pourtant le peuple de France, si généreux pour le Denier de St-Pierre, pour la Propagation de la Foi, pour les missions et pour les œuvres, ne saurait ne pas l'être quand il verra son clergé en souffrance.

Quand l'idée du Denier de Saint Pierre a germé dans les bureaux de l'*Univers*, c'était peu de chose, et aujourd'hui ?

L'œuvre de l'abbé Solange et de la "Société paroissiale" fera merveille, on le verra bien, si les nécessités des temps la forcent à grandir et à se développer, et, comme disait Pie X à Mgr Turinaz